

cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Auvergne-Rhône-Alpes

rtes
Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

MAJ
CONSEIL ET FORMATION
EN DÉVELOPPEMENT LOCAL
ET FONDS EUROPÉENS

► 29 septembre 2022
14h30 - 16h30
En ligne

Club des collectivités ESS

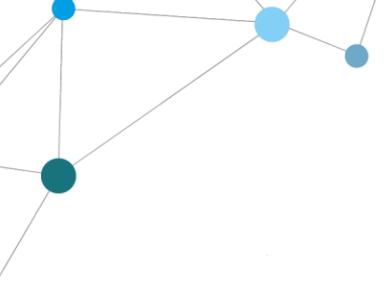
*Club des collectivités ESS
en Auvergne-Rhône-Alpes*

**Financements européens 2021-2027:
enjeux et opportunités de soutien à
l'ESS pour les collectivités en AURA**

co-organisé par :
rtes • **cress** • **Café**

Partenaire communication via les e-communautés :

Clap

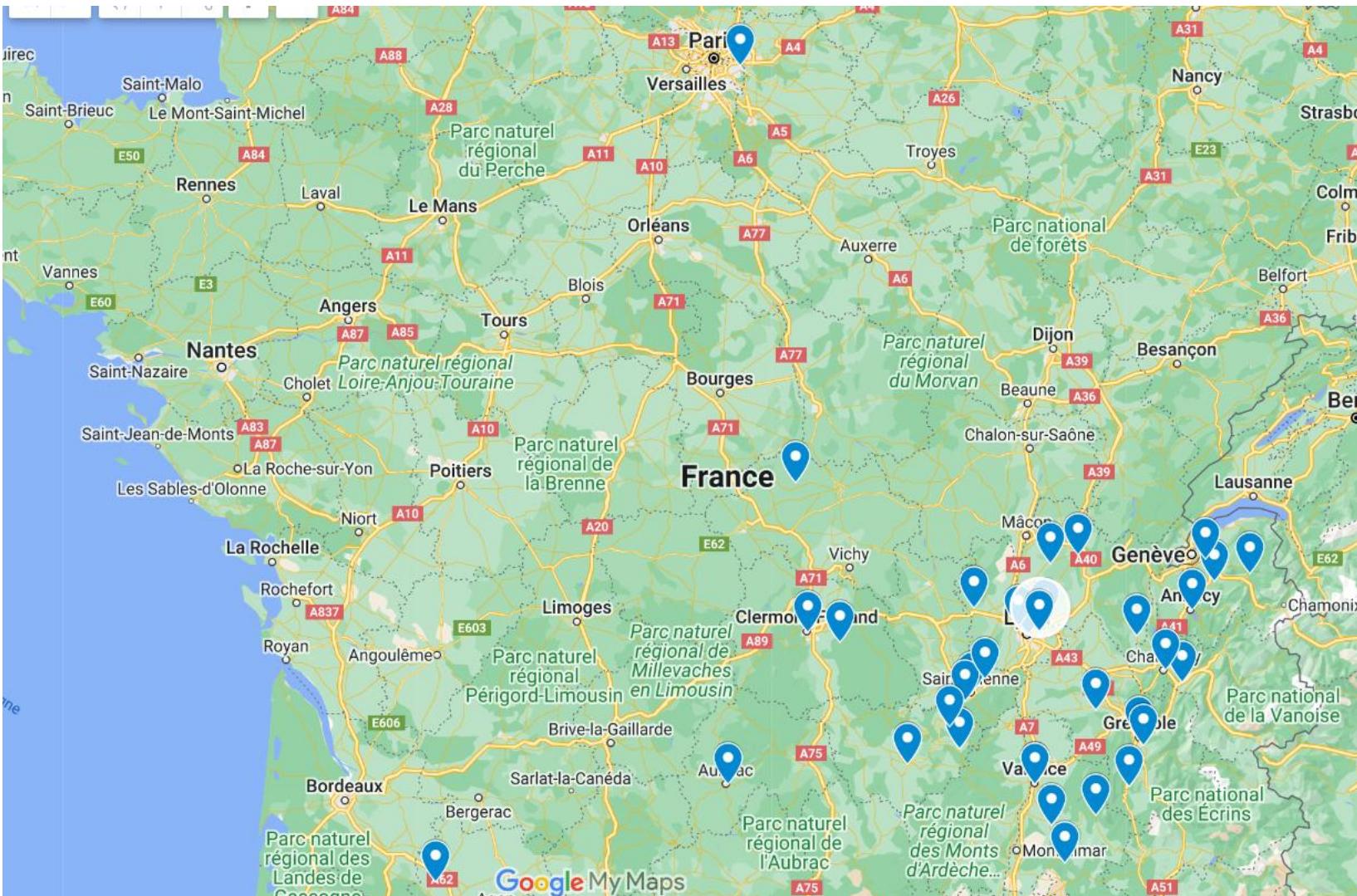


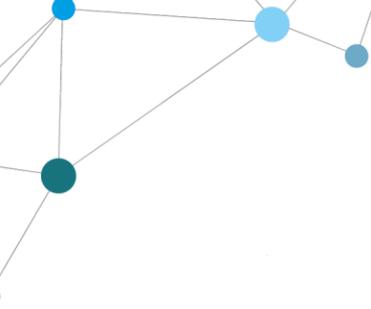
Bienvenue !



- 🔇 Merci de couper votre micro dès le départ et de l'ouvrir uniquement lorsque vous prenez la parole
- 💬 Utilisez le module converser (ou chat) si vous souhaitez prendre la parole, en indiquant simplement votre nom et fonction, nous vous donnerons la parole
- 💬 Utilisez le module converser également pour poser des questions ou envoyer un message aux intervenants et/ou participants

Carte des inscrits





Club des Collectivités engagées en faveur de l'ESS

#Auvergne-Rhône-Alpes



1 espace privilégié de rencontre autour d'un enjeu de l'ESS

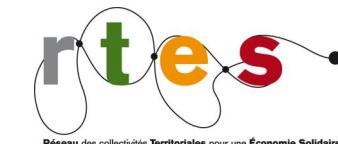
122 élu.e.s ou agents locaux participants

80 collectivités : métropoles, CA, CC, communes et départements, Région...

41 dirigeants d'organisations de l'ESS / Pôles ESS locaux

Des ressources partagées :

- Annuaire partagé
- Fiches « Déniché pour vous »



Partenaire communication
via les e-communautés :



PROGRAMME

14h30: Accueil

14h40: Ouverture

Patricia Andriot, vice-présidente RTES, présidente de la commission Europe du RTES

14h50: "Prise en compte et soutien de l'ESS par l'Union européenne"

Chloé Sécher, chargée de mission référente Europe au RTES

14h55: "Fonds européens et programmes opérationnels en Auvergne-Rhône-Alpes"

Jade Grandé, responsable Fonds Européens, SCOP MAJ

15h05: "Programmes sectoriels et conseils aux collectivités"

Chloé Sécher, chargée de mission référente Europe au RTES

15h15: Questions/Réponses

▶ 29 septembre 2022
14h30 - 16h30
📍 En ligne

Club des collectivités ESS

Club des collectivités ESS
en Auvergne-Rhône-Alpes

**Financements européens 2021-2027:
enjeux et opportunités de soutien à
l'ESS pour les collectivités en AURA**

co-organisé par :
  



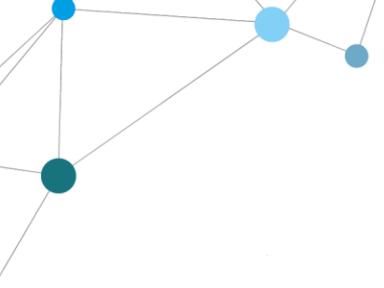
15h25: Témoignages croisés

❖ Guillaume Tournaire, chargé de mission politiques européennes, Grenoble Alpes Métropoles

❖ Frédéric Roux, directeur de l'association Coup de Pouce pour L'emploi (43)

16h00: Questions/Réponses

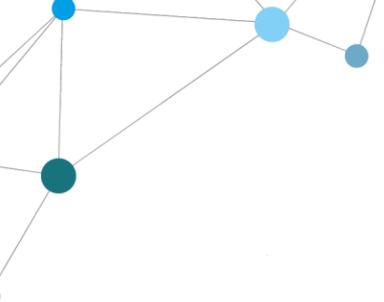
16h25: Conclusion et agenda



« Ouverture »



Patricia Andriot
Vice-présidente RTES
Présidente de la commission Europe du RTES

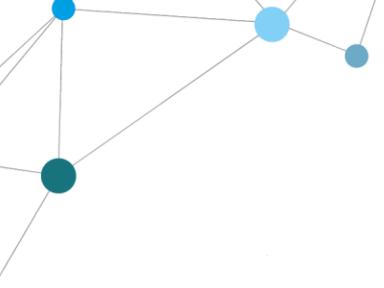


« Prise en compte et soutien de l'ESS par l'Union européenne »



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Chloé Sécher
Chargée de mission référente Europe au RTES



L'ESS aujourd'hui en Europe



2,8 millions
d'entreprises



13,6 millions
d'emplois



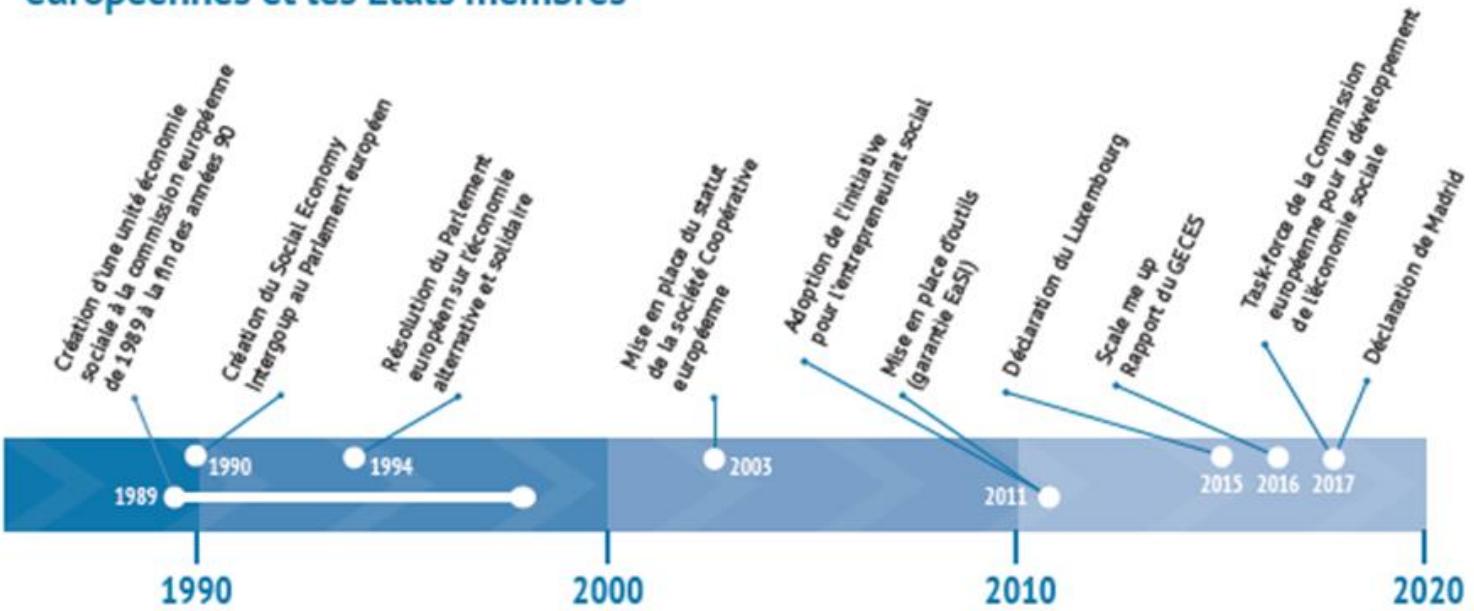
6,3% de la
population active

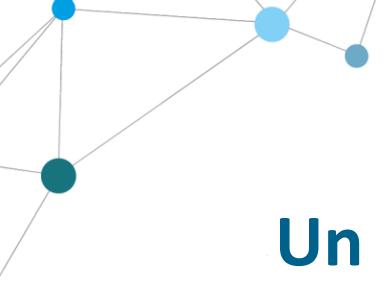


Entre 8 et 10% du
PIB Européen

L'ESS, un acteur progressivement reconnu au niveau européen

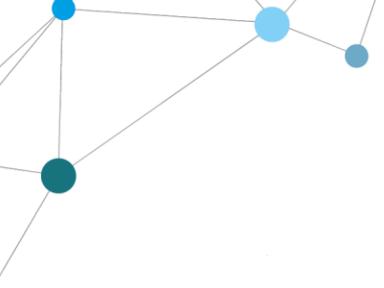
Dates clés de la prise en compte de l'ESS par les institutions européennes et les États membres





Un plan d'action européen pour l'ESS adopté en décembre 2021 suite à une large consultation

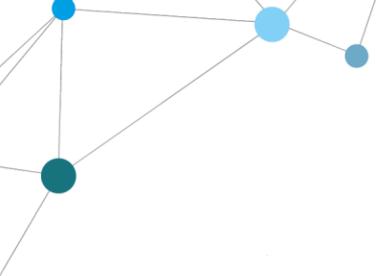
- Créer les conditions propices à l'essor de l'économie sociale (notamment cadres stratégiques et juridiques)
- Ouvrir aux organisations de l'économie sociale des possibilités pour démarrer et se développer (information et financements)
- Veiller à ce que l'économie sociale et son potentiel soient reconnus (communication et études)



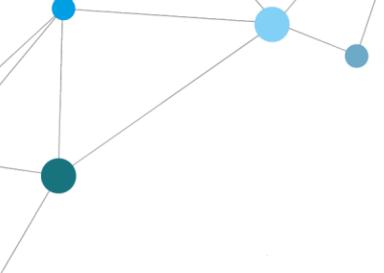
Le rôle des collectivités locales intégré au plan d'action européen

- Poursuivre les possibilités de financement de coopération entre acteurs et collectivités locales via les fonds et programmes européens
- Travailler avec les villes pour développer des accords verts locaux ou des actions citoyennes “vertes”
- Attention particulière portée au développement de l'ESS dans les territoires ruraux

"l'échange et la coopération entre autorités régionales et locales constituent un moyen efficace de renforcer l'apprentissage mutuel en matière d'ESS"



Bilan interactif de la manifestation



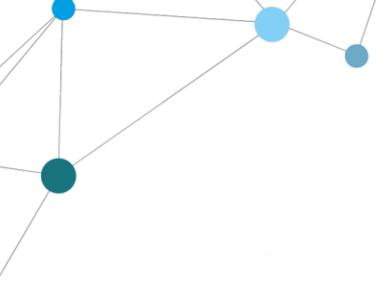
Le cadre politique européen

Les 6 priorités de la Commission pour 2019-2024

- Un pacte vert pour l'Europe
- Une Europe adaptée à l'ère numérique
- Une économie au service des personnes
- Une Europe plus forte sur la scène internationale
- Promotion de notre mode de vie européen
- Un nouvel élan pour la démocratie européenne

Pour la période 2021-2027, la politique de cohésion se concentre sur cinq objectifs stratégiques:

- une Europe plus intelligente
- une Europe plus verte à faible émission de carbone, en transition vers une économie à zéro émission nette de carbone
- une Europe plus connectée en améliorant la mobilité
- une Europe plus sociale et plus inclusive
- une Europe plus proche des citoyens en favorisant le développement durable et intégré de tous les types de territoires



Le cadre d'intervention européen

Les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)

Gestion déléguée aux États membres
(au niveau national, régional ou local).

financées par les FESI { l'UE délègue 3 de ses politiques aux États-membres : la cohésion économique, sociale et territoriale ; le développement rural ; les affaires maritimes et la pêche

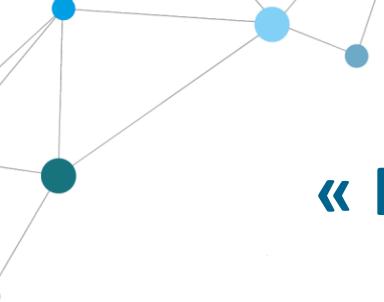
définissent la stratégie d'intervention des FESI { Chaque État élabore 1 accord de partenariat et des programmes opérationnels : Fruits de concertations entre l'État, les collectivités locales, les acteurs

Ils sont ensuite adoptés par la Commission européenne

Les programmes sectoriels

Gestion assurée par la Commission européenne ou ses agences exécutives.

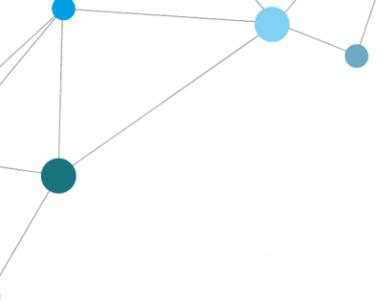
Assurer la mise en œuvre des politiques européennes sur diverses thématiques telles que : la recherche, la culture, l'entrepreneuriat, l'éducation, l'énergie, etc.



« Fonds européens et programmes opérationnels en Auvergne-Rhône-Alpes »



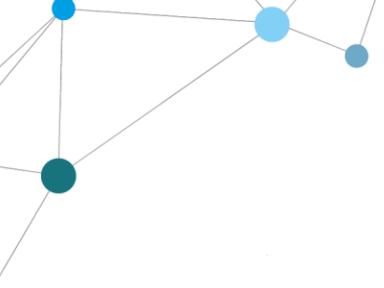
Jade Grandé
Responsable Fonds Européens, SCOP MAJ



Les Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI)

Parmi ces fonds structurels et d'investissement, trois sont pertinents pour les structures de l'ESS en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Le fonds social européen (FSE) ;
- Le fonds européen de développement régional (FEDER) ;
- Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) notamment le programme Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale (LEADER)



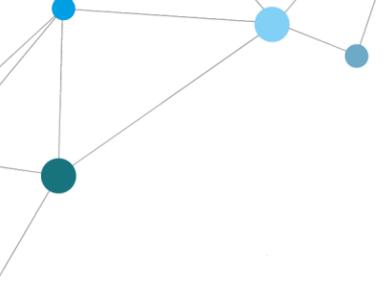
FSE+ : DREETS, Départements, PLIE, Région

Le FSE est le principal dispositif européen de soutien à l'emploi et à la formation.

Objectifs : Augmentation du taux d'emploi, anticipation des mutations économiques, accès à la formation...

Gestionnaires du fonds

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : formation, orientation, soutien à la création d'entreprises ESS ;
- DREETS (ex DIRECCTE) Auvergne-Rhône-Alpes : insertion professionnelle, inclusion sociale, anticipation des mutations économiques, accès à l'éducation et aide alimentaire;
- Conseils départementaux et PLIE : emploi et inclusion ;
- Avise : Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants.



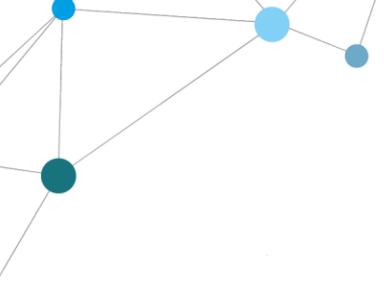
Fonds FEDER : Région AURA

Objectif : Renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union et améliorer l'attractivité des territoires.

Pour cela, le FEDER :

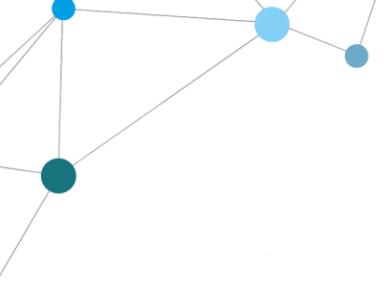
- soutient l'innovation ;
- diversifie et promeut les activités économiques ;
- protège l'environnement et prévient les risques ;
- favorise l'accessibilité (technologie de l'information et de la communication, mobilité douce).

La gestion de ce fonds : L'intégralité de ce fonds est gérée le Conseil Régional AURA



Fonds FEDER : Région AURA

- **Priorité 1 :** Recherche, innovation, numérique, compétitivité et réindustrialisation
- **Priorité 2 :** Transition énergétique et environnement
- **Priorité 3 :** Connectivité Numérique
- **Priorité 4 :** Santé et tourisme
- **Priorité 5 :** Approches Territoriales
- **Priorité 6 :** Mobilité urbaine
- **Priorité 10 :** Transition juste
- **Fonds Interreg** (Massif central, Rhône Saône, Alcotra, France-Suisse etc.)



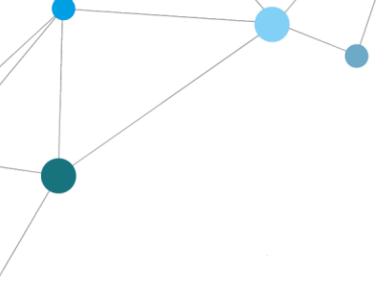
Fonds LEADER : Groupe d'Action Local (GAL)

Objectif : Porte d'entrée vers le financement et l'accompagnement de projets de l'ESS liés au développement territorial en zone rurale.

Exemples de thématiques financées en Auvergne-Rhône-Alpes :

- La culture
- Le numérique
- La jeunesse
- Revitalisation des centre-bourgs
- Économie locale, valorisation des ressources
- Transition énergétique

Fin de programmation

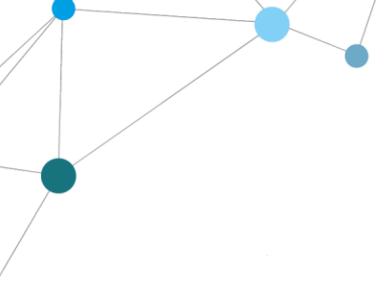


Fonds LEADER : Groupe d'Action Local (GAL)

Thématiques nouvelle programmation :

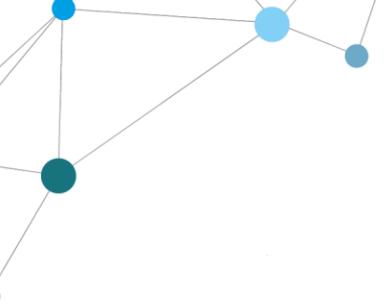
- Revitaliser les centre-bourgs via une approche stratégique et participative permettant de renforcer leur rôle de centralité en milieu rural
- Construire une offre touristique renouvelée, diversifiée et accessible en réponse aux attentes de la clientèle et s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs
- Favoriser l'accès à l'emploi et renforcer la création de valeur ajoutée par le maintien et le développement de nouvelles activités en s'appuyant sur les ressources et compétences locales
- Thématique transversale : transition énergétique et écologique

Validation de la nouvelle programmation : juin 2023



Soutenir l'ESS par les fonds européens

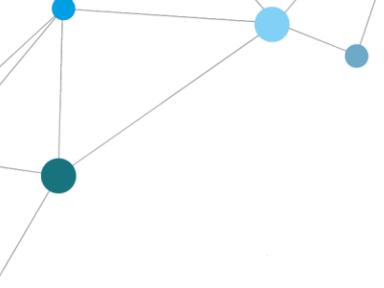
- **Déposer des demandes de subventions** sur des lignes accessibles uniquement aux collectivités pour mettre en place des actions de développement local avec les structures de l'ESS ;
- Recourir à des **marchés publics réservés aux entreprises de l'ESS** ;
- **Cofinancer les projets** :
 - **Subvention** : permet de faire appel aux financements européens et de faire face aux besoins de trésorerie engendrés
 - **Mise à disposition** : parfois valorisable pour sécuriser la demande de financement mais cela peut s'avérer plus compliqué dans la prochaine programmation



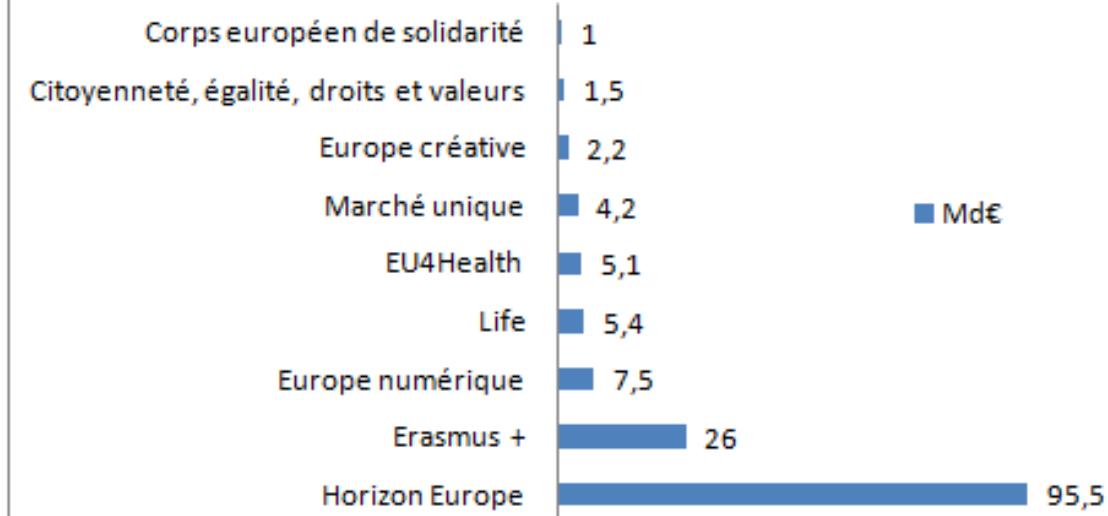
« Présentation des programmes sectoriels et conseils »



Chloé Sécher
Chargée de mission référente Europe au RTES



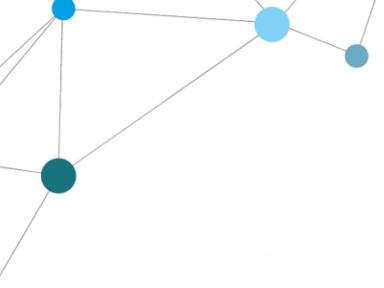
Principaux programmes sectoriels et leurs budgets 21-27





Favoriser le développement de l'ESS via les fonds et programmes européens : Quelques leviers d'actions pour les collectivités locales

- Renforcer la culture européenne des élu.es et des acteurs
- Favoriser l'interconnaissance et la transversalité entre services de l'ESS et européens (ou de la coopération)
- Communiquer sur l'opportunité de mobiliser des fonds et programmes européens
- Accompagner les structures de l'ESS à la mobilisation des fonds et programmes européens
- Faciliter l'accès des acteurs de l'ESS aux financements européens
- Faciliter l'inscription des acteurs de l'ESS dans des programmes européens
- Inscrire l'ESS comme axe structurant des coopérations européennes

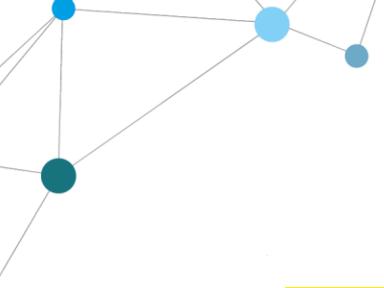


Conseils méthodologiques à destination des collectivités locales pour solliciter des financements européens

- Faire un pas de côté
- Identifier ses besoins, ses atouts et contraintes
- Oser le contact direct
- Les formes et le fond

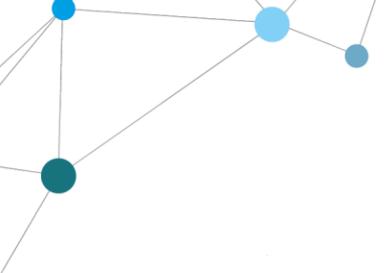


Questions/Réponses



Témoignages croisés





Témoignage #1 : Grenoble Alpes Métropole



Guillaume Tournaire

Chargé de mission politiques européennes
Grenoble Alpes Métropole



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

Stratégie et méthodologie de Grenoble-Alpes Métropole pour intégrer des projets européens

WÉBINAIRE RTES-AURA, 28 SEPTEMBRE 2022

*Club des Collectivités engagées pour l'ESS en AURA
Financements européens 2021-2027 : enjeux et
opportunités de soutien à l'ESS*

Un benchmark sur l'engagement européen des métropoles françaises (Juillet 2021)

→ Obstacles au développement de projets européens dans nos collectivités :

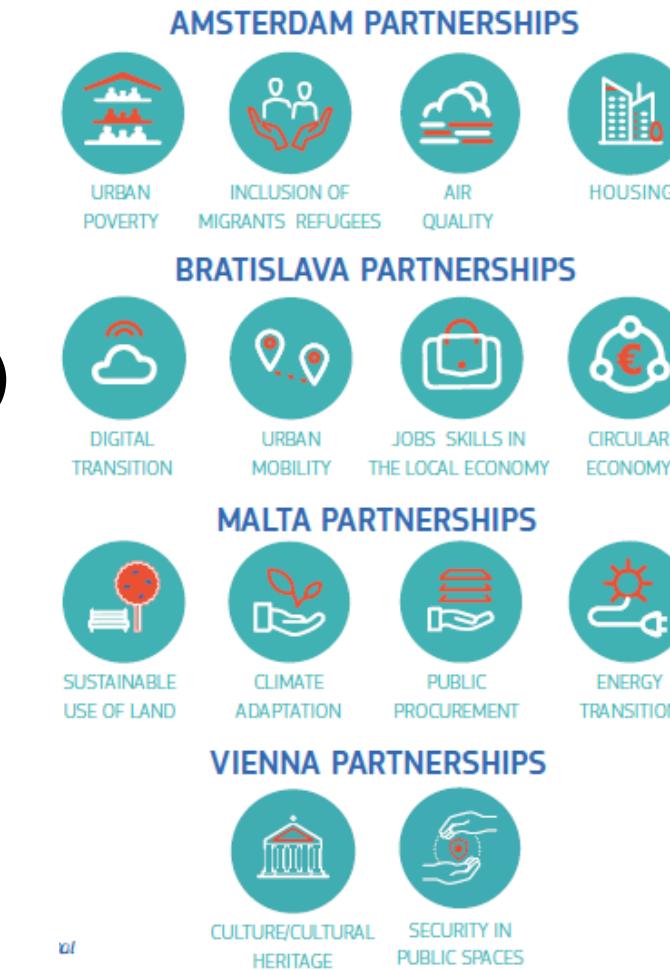
- La maîtrise de l'anglais
- Le manque d'effectifs
- Un manque de culture européenne
- Manque de confiance autour de l'enjeu européen
- Complexité perdue de l'Union européenne
- Manque de temps pour le montage des projets
- Multiplicité des domaines

→ Plus-values de l'engagement européen :



L'ESS, un sujet peu investi dans l'engagement européen

- Les Fonds Structurels soutiennent peu l'ESS (hors FSE) et un sujet peu visible dans les programmes européens
- Cependant des opportunités au travers de nombreux programmes
- Un sujet à aborder via d'autres thématiques (ex. économie circulaire) ou dans des programmes à prisme large (ex. programmes de coopération INTERREG)
- Positionnement : développer des projets, coopérer, apprendre



Grenoble-Alpes Métropole et l'Europe

→ Des services séparés entre Métropole et Ville centre

- Métropole sur ses compétences / politiques
- Ville sur les enjeux de citoyenneté, jumelage, culture et Europe direct

→ Des moyens humains “relatifs” :

- Un agent dédié à l'Europe (au sens large) avec positionnement DGS
- Une agente dédiée à l'initiative « 100 villes climatiquement neutres »
- Un agent “International” à la Direction ESRI en lien avec les pôles de compétitivité &l'innovation

→ Une action depuis le début des années 2000 :

- FEDER avec PIC URBAN, puis PUI & ITI,
- FSE avec le PLIE
- INTERREG avec URBACT et Espace Alpin,
- Recherche & Innovation avec PCRD, Horizon 2020 puis Horizon Europe

Ex. d'un projet Horizon 2020 en cours

• Le projet « Food Trails »

- • Stratégies territoriales pour les politiques alimentaires
- Chef de file Ville de Milan (avec Eurocities , Slow Food et plusieurs villes européennes)
- Actions : adapter l'agriculture au changement climatique, développer la sensibilisation et la coordination des acteurs, développer le bio et le local dans les cantines, ...
- Budget Métropole 740 000 € sur 4 ans (2021-2024)

Quel positionnement de la Métropole ?

- **Un volontarisme technique pour s'engager dans des candidature européennes**
- Générer l'envie de services à s'engager à l'échelle européenne :
expliciter la plus-value et les conditions d'engagement
- Un engagement orienté par la capacité à **soutenir la mise en œuvre des politiques métropolitaines**
- Une validation niveau DG / Dimension politique aujourd'hui faible
- **Un travail d'abord pour la Métropole et l'AOM (SMMAG)**

Une veille en amont

- Enjeu de faire une veille le plus en amont possible
- Un travail d'analyse et de présélection des AAP d'intérêt pour la Métropole sur la base des programmes pluriannuels
- Des échanges avec les services concernés pour valider la pertinence « de principe » d'un engagement européen
- Une information DG sur les AAP potentiels ~2 x / an avec retour sur pertinence pour la collectivité
- Approfondissement technique sur opportunité et faisabilité

Un processus de choix centré sur l'intérêt pour l'action publique

→ Notion d'intérêt pour l'action publique :

- Une AAP européenne répondra rarement à un enjeu de PPI ou de PPF
- Objet est de définir comment la participation à un projet peut créer des apports concrets : **émergence, accélération, expérimentation, excellence**
- **Logique de démonstrateur d'intérêt territorial** (pas « *pour la beauté du geste* » ou « *terrain de jeu* »)

→ Si souhaite de s'engager dans un projet : **Note d'opportunité et de faisabilité** à validation du DGS (avec explicitation des apports pour la collectivité & des impacts RH)

S'insérer dans des consortiums de candidature

- Un constat : la Métropole pas en capacité / volonté de porter des projets en consortium = donc on doit compter sur d'autres
- Une dimension essentielle, et compliquée à appréhender :
 - Pas de consortium, pas de projet
 - Oui mais un consortium de « qualité »
- Une nécessité d'anticipation : traiter en parallèle les contacts pour intégrer un consortium & le processus de veille / validation
- Jouer sur les réseaux institutionnels (Eurocities, ...), les liens avec les organismes de recherche français et des contacts à créer ...
- Trouver sa place dans le consortium (rôle, connexion avec les autres partenaires, budget, ...)

Zoom sur les réseaux & les relais

→ **Les réseaux européens :**

- Eurocities, association des grandes villes d'europe
- Mais aussi Energy Cities, ICLEI ou d'autres

→ **Echanger avec des acteurs français (souvent de la recherche) impliqués dans les projets européens**

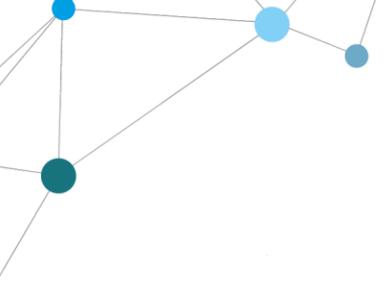
→ **Participer à des rencontres / conférences**

→ **Utiliser les dispositifs de « partner search » dans le cadre d'appels à projets**

Un préalable : savoir ce que l'on veut proposer

Conclusion : les enjeux pour une candidature réussi

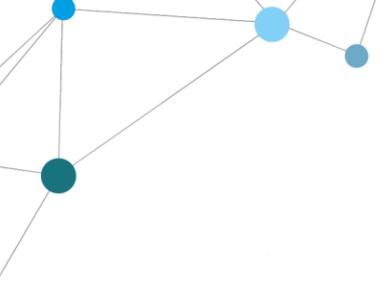
- Une anticipation de l'appel à projet (veille, contacts)
- Un approfondissement clair avec les services : formaliser notre **offre de valeur**
- Une explicitation précise des enjeux et une validation formelle
- Trouver un consortium : un travail de sape !!!
- S'intégrer dans un consortium : bien préciser ses **objectifs, son rôle et les limites**
- Le résultat : on ne peut rien promettre !!! (caractère concurrentiel fort & l'évaluation reste une boite noire)
- Une plus-value indirecte : l'**acte de candidater entraîne une réflexion prospective à 3-5 ans accélérée, pertinente et utile**



Témoignage #2 : Association Coup de Pouce à l'Emploi



Frédéric Roux
Directeur
Association Coup de Pouce à l'Emploi (43)



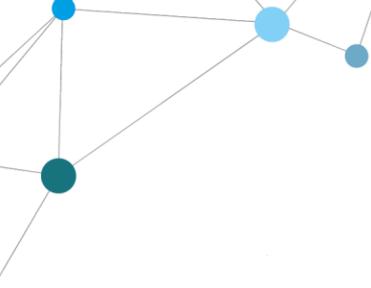
Echanges avec l'ensemble des participants



Contacts

- **Conseil Régional AURA - Direction des fonds européens**
Site Lyon Tél. : 04 26 73 40 00
Site Clermont-Ferrand : Tél. : 04 73 31 85 85
- **URBACT** - Point de contact France / Luxembourg URBACT : Mathieu COPERE ANCT :
Mathieu.COPERE@anct.gouv.fr
- **Erasmus+ - Bureau Erasmus+ AURA** : [Info Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes](#)
Lyon 06 60 83 78 03 erasmus.aura@info-jeunes.fr
- **European Urban Initiative (EUI) (ancien UIA)** - [Secrétariat permanent Lille](#) : +33 (0)3 61 76 59 34
- [Les programmes Interreg France-Suisse, ALCOTRA, Espace Alpin](#)
- **Interreg Europe** : Franck Levy, interreg@auvergnerhonealpes.fr
- **LIFE Point de contact national au Ministère de la transition écologique** :
lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr

- **Aides Territoires / les financements européens 2021/2027** : aides-territoires.beta.gouv.fr/europe/
- **L'Europe des communes** : france.representation.ec.europa.eu/strategie-et-priorites/l-europe-des-communes_fr
- **Pôle territorial européen en AURA** : www.urale.eu/pole-territorial-europeen/
- **L'Europe en Auvergne Rhône-Alpes** : www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu/
- **RepÈrESS Europe & ESS, enjeux et leviers d'actions pour les collectivités locales, RTEs** :
www.rtes.fr/europe-ess-enjeux-et-leviers-d-actions-pour-les-collectivites-locales
- **La Délégation de la Région à Bruxelles** publie deux fois par mois une newsletter "Ambition Europe" qui reprend l'actualité européenne
- **Outil de veille sur les appels à propositions européens** : opportunités européennes
www.auvergnerhonealpes.fr



Prochain RDV

8^e Rencontre du
Club des Collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes engagées en faveur de l'ESS

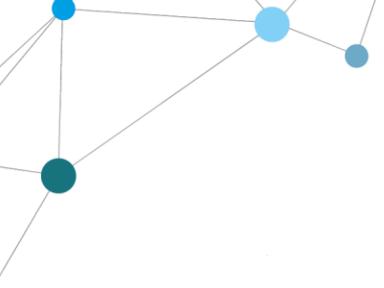
Jeudi 8 décembre 2022 matin à Lyon

« La commande publique responsable & l'ESS »



Partenaire communication
via les e-communautés :





Coordonnées

www.cress-aura.org

squarechal@cress-aura.org

lpastiau@cress-aura.org

04 78 09 11 97

www.rtes.fr

animation@rtes.fr

03 20 97 17 97